

**Marcel VUILLAUME**  
Bases, Corpus, Langages, C.N.R.S et Université de Nice-Sophia Antipolis

*Nous sommes il y a cent ans.*  
**Essai de solution d'un paradoxe**

**0. Introduction**

Selon Philippe Schlenker (2005 : 51), il est nécessaire, pour comprendre le comportement des indexicaux, d'admettre l'existence de deux paramètres, qu'il appelle « point d'assertion » et « point d'articulation ». Par exemple, dans ce fragment de discours indirect libre :

(1) Que faire ?... C'était dans vingt-quatre heures ; demain ! (Gutave Flaubert, *Madame Bovary*)

l'imparfait se définit, selon lui, par rapport au point d'articulation, c'est-à-dire par rapport au moment de « l'acte de langage réel », tandis que *dans vingt-quatre heures* et *demain* renvoient au point d'assertion, c'est-à-dire au moment où Emma Bovary formule ses pensées.

Philippe Schlenker donne encore une autre illustration de cette distinction :

Pierre est attablé à la terrasse d'un café au Petit-Clamart en 2001. Il vient de boire une potion magique qui lui permet de se transporter dans la conscience d'un autre. Il raconte ce qu'il ressent :

« Nous sommes le 22 août 1962. Je suis De Gaulle. Je suis installé dans la DS présidentielle, et je suis en train de venir ici. Tout à coup je vois un tireur embusqué. C'est un attentat ! »

[...] Le pronom « je » comme le temps présent est ici évalué par rapport au point d'articulation, qui est celui de De Gaulle dans la DS présidentielle au moment de l'attentat du Petit-Clamart. En revanche, « ici » est évalué par rapport au point d'assertion, qui n'est autre que le contexte de l'acte de langage effectif. Il désigne ainsi le lieu où le locuteur effectif (et non De Gaulle) se trouve situé au moment de l'énonciation

effective.

On observera que l'on peut, sans trop de difficulté, ajouter au passage précédent un indexical temporel tel que « il y a vingt ans ». Ce fait est aussi prévu par la présente théorie :

« Nous sommes il y a vingt ans, le 22 août 1962. Je suis De Gaulle. Je suis installé dans la DS présidentielle, et je suis en train de venir ici. Tout à coup je vois un tireur embusqué. C'est un attentat ! » (Schlenker 2005 : 59-60)

Considérons la deuxième variante de son exemple : « Nous sommes il y a vingt ans, le 22 août 1962. Je suis De Gaulle. Je suis installé dans la DS présidentielle ... ». Ici, le point d'articulation serait celui de De Gaulle dans la DS présidentielle le 22 août 1962, et le point d'assertion celui de Pierre attablé à une terrasse de café en 2001. Plus précisément, dans :

(2) Nous sommes il y a vingt ans, le 22 août 1962.

le présent du verbe *être* renverrait au repère constitué par le point d'articulation (1962) et l'expression *il y a vingt ans* (ainsi que le verbe qu'elle contient) au point d'assertion (2001).

L'interprétation de (2) semble bien, en effet, requérir deux repères temporels : le moment de l'énonciation effective – qui a lieu en 2001 et définit le moment initial du compte à rebours induit par le sens de l'expression *il y a vingt ans* – et le moment des événements racontés. Il faut donc assigner à (2) une lecture polyphonique, en ce sens que, si *Nous sommes le 22 août 1962* peut être attribué à Pierre en tant qu'il s'est transporté dans la conscience de De Gaulle, l'expression *il y a vingt ans* ne peut, elle, être attribuée qu'à Pierre installé en 2001 à une terrasse de café. Il en résulte, me semble-t-il, une difficulté concernant la prise en charge de la proposition *Nous sommes il y a vingt ans*, car on ne sait quelles relations existent entre les consciences des deux énonciateurs. Mais comment j'ignore de quelle façon Philippe Schlenker conçoit ces relations, je ne prendrai pas le risque de trahir sa pensée.

Cependant, un problème demeure, car la phrase (2) pourrait être énoncée dans une situation tout à fait banale où l'interprétation polyphonique serait inappropriée. Il suffit en effet d'imaginer que Pierre est en train de commenter en 1982<sup>1</sup>, dans une salle située au Petit-Clamart, le film de l'attentat :

(3) Nous sommes il y a vingt ans, le 22 août 1962. De Gaulle est installé dans la DS présidentielle, et il est en train de venir ici. Tout à coup il voit un tireur embusqué. C'est un attentat !

---

<sup>1</sup> Je modifie la date pour que le calcul (*il y a vingt ans*) tombe juste !

*Nous sommes il y a cent ans.* Essai de solution d'un paradoxe

En outre, il suffirait que le film retrace les différentes étapes de la carrière du général De Gaulle dans leur ordre chronologique pour rendre tout à fait naturelle la phrase (4) :

(4) Nous sommes maintenant il y a vingt ans, le 22 août 1962.

Cette phrase exprime, au moins à première vue, une relation d'identité entre le référent de *maintenant* et, d'une part, celui de l'expression *il y a vingt ans*, de l'autre, celui du syntagme *le 22 août 1962*. Ces mises en équivalence semblent paradoxales, mais chacune pour des raisons différentes, c'est pourquoi je décomposerai le problème en considérant les deux variantes ci-dessous :

(4a) Nous sommes maintenant le 22 août 1962.

(4b) Nous sommes maintenant il y a vingt ans.

La bizarrerie de la phrase (4a) tient au fait que, compte tenu de la date réelle de son énonciation, elle est fautive. Quant à la phrase (4b), elle semble signifier que le moment visé par *maintenant*, donc l'instant où ce mot est énoncé, coïncide avec celui que dénote l'expression *il y a vingt ans* et qui se situe vingt ans avant le moment où cette expression est employée. L'énonciation de *maintenant* et celle de *il y a vingt ans* étant pratiquement simultanées, on devrait donc percevoir (4b) comme contradictoire. Or, il n'en est rien, et, comme l'utilisateur ordinaire trouve les phrases (4a) et (4b) parfaitement naturelles, la fausseté de (4a) et la contradiction interne de (4b) ne peuvent être qu'apparentes. Mais c'est précisément ce qu'il faut montrer.

## **1. La construction « nous sommes (maintenant) le + date »**

### **1.1. Restrictions concernant le sujet**

La construction « *nous sommes (maintenant) le + date* » présente certaines analogies avec la construction « *nous sommes dimanche* », à laquelle Amiot / de Mulder / Flaux<sup>2</sup> (2005) ont consacré une étude dont je m'inspirerai ici.

Dans un cas comme dans l'autre, le sujet est soumis à des contraintes strictes. Dans les conditions ordinaires de la communication, la dislocation :

---

<sup>2</sup> Merci à Nelly Flaux de m'avoir fait parvenir en urgence une copie de ce texte.

- (5) \* Nous, nous sommes dimanche / \* Nous, nous sommes (maintenant) le 14 juillet 2009.

et le clivage :

- (6) \* C'est nous qui sommes dimanche / \* C'est nous qui sommes maintenant le 14 juillet 2009.

sont exclus, et *nous* n'est commutable qu'avec *on* ou *ce*:

- (7) \* Je suis / tu es / elle est / vous êtes / elles sont dimanche / \* Je suis / tu es / elle est / vous êtes / elles sont (maintenant) le 14 juillet 2009.  
(8) On est dimanche / On est (maintenant) le 14 juillet 2009.  
(9) C'est dimanche / C'est (maintenant) le 14 juillet 2009.

D'autre part, *nous* ne peut fonctionner de manière anaphorique:

- (10) \* Vous et moi, nous sommes dimanche / \* Vous et moi, nous sommes (maintenant) le 14 juillet 2009.

Pendant, si l'on oppose la date du lieu où l'on se trouve à celle d'un autre fuseau horaire, les contraintes relatives au choix du sujet sont différentes. *Nous* peut être mis en contraste avec *vous* ou *ils*, et la dislocation est possible :

- (11) Vous en Australie, vous êtes déjà lundi, mais nous, nous sommes encore dimanche / Vous en Australie, vous êtes (maintenant) le 15 juillet, mais nous, nous sommes encore le 14.  
(12) Eux en Australie, ils sont déjà lundi, mais nous, nous sommes encore dimanche / Eux en Australie, ils sont (maintenant) le 15 juillet, mais nous, nous sommes encore le 14.

En revanche, les pronoms du singulier (*je*, *tu*, *il*, *elle*) demeurent exclus, de même que l'anaphore.

La construction « *Nous sommes (maintenant) le + date* » ne doit pas être confondue avec « *nous sommes au + date* » :

- (13) Nous sommes au 14 juillet 2009.

En français actuel, cette expression s'emploie normalement pour indiquer où l'on en est dans le parcours d'une suite d'éléments chronologiquement ordonnés (par exemple, des dossiers, des textes, etc.)<sup>3</sup>. On peut y interpoler *en*, ce qui est impossible dans les deux autres constructions :

---

<sup>3</sup> Toutefois, elle peut s'employer aussi pour désigner le jour où l'on est, sans être pour autant synonyme de « *Nous sommes le + date* ». Je n'essaierai pas ici de préciser la nuance de sens qui distingue les deux constructions. J'ajouterai seulement que, lorsque « *Nous sommes au + date* » s'emploie avec une valeur voisine de « *Nous sommes le + date* », elle est soumise aux mêmes restrictions, notamment en ce qui concerne le sujet.

*Nous sommes il y a cent ans.* Essai de solution d'un paradoxe

(14) Nous en sommes au 14 juillet 2009.

(15) \* Nous en sommes dimanche / le 14 juillet 2009.

et le choix du sujet n'y est soumis à aucune des restrictions signalées ci-dessus :

(16) Nous, nous (en) sommes au 14 juillet 2009.

(17) C'est nous qui (en) sommes au 14 juillet 2009.

(18) J'(en) suis / tu (en) es / elle (en) est / nous (en) sommes / vous (en) êtes / elles (en) sont au 14 juillet 2009.

(19) Vous et moi, nous (en) sommes au 14 juillet 2009.

Les contraintes évoquées dans ce qui précède dépendent, on va le voir, du contexte situationnel. Revenons à l'exemple (4a), en tenant compte des conditions concrètes dans lesquelles il est employé. La substitution de *on* ou de *ce* à *nous* n'est sans doute pas franchement inacceptable, mais donne un résultat peu naturel :

(20) ?? On est maintenant le 22 août 1962.

(21) ?? C'est maintenant le 22 août 1962.

Comment expliquer ces différences ?

Selon Amiot / de Mulder / Flaux (2005 : 222-223), dans *nous sommes dimanche*, le pronom *nous* dénote « un groupe de personnes vaguement identifiées par le fait qu'elles sont reliées à l'énonciateur et, donc, au contexte d'énonciation. L' 'instance qui parle' n'est pas une personne individuelle qui pourrait décliner son identité, ni un ensemble déterminé de personnes. Qui parle ? Tous ceux qui sont 'concernés' par l'énonciation en tant qu'occurrence individuelle, une sorte de *nous* élargi ou dilaté, équivalent à 'je + non-je', un groupe de personnes qui partagent le même calendrier. » Ces observations sont transposables à la construction « *nous sommes le + date* ». Pour qu'une phrase comme (22), employée dans des conditions ordinaires :

(22) Nous sommes (aujourd'hui / maintenant) le 14 juillet 2009.

soit vraie, il faut que le jour où elle est énoncée corresponde, dans le calendrier utilisé par la communauté représentée par *nous* (et dont l'énonciateur doit faire partie), au 14 juillet 2009. Dans (22), l'emploi de *on* et de *ce* est également possible :

(23) On est (maintenant) le 14 juillet 2009 / C'est (maintenant) le 14 juillet 2009.

Mais, dans la situation où est énoncé (4a), on l'a vu, seul *nous* semble approprié<sup>4</sup>. Or, pour que la phrase (4a) soit vraie, il faut (i) qu'elle soit énoncée en même temps qu'apparaissent à l'écran les images qu'elle commente, (ii) que ces images représentent un événement ou une situation datant effectivement du 22 août 1962. Elle n'est donc vraie que pour l'instance constituée conjointement par le locuteur et son auditoire, puisque la concomitance de son énonciation et de la projection des images ne concerne qu'eux. Or, seul *nous* permet de désigner précisément cette instance (sans référer individuellement à ses composantes). C'est ce qui explique la bizarrerie ou, à tout le moins, le caractère peu naturel, des phrases (20) et (21).

## 1.2. Contraintes relatives à l'expression du temps

Les phrases *nous sommes dimanche* et *nous sommes le 14 juillet 2009* peuvent être mises au passé :

(24) Nous étions dimanche / le 14 juillet 2009.

Mais il en va tout autrement de la phrase (4a) énoncée dans la situation que nous avons imaginée : le présent du verbe ne peut y être remplacé par l'imparfait, même en l'absence de *maintenant* :

(25) ? Nous étions (maintenant) le 22 août 1962.

La raison est évidente : (25) ne serait possible que si le commentateur et les personnes auxquelles il s'adresse avaient participé d'une façon ou d'une autre aux événements représentés par le film.

Pendant, l'emploi de l'imparfait n'est pas absolument exclu. Si, comme nous en avons fait l'hypothèse, le film retrace la carrière du général De Gaulle, alors on peut parfaitement avoir une phrase comme :

(26) Tout à l'heure, nous étions le 13 mai 1958. Nous sommes maintenant le 22 août 1962.

Quant à *maintenant* il ne peut, dans la même situation, commuter avec *aujourd'hui* :

(27) \* Nous sommes aujourd'hui le 22 août 1962.

parce qu'*aujourd'hui* serait interprété comme référant au jour où est produit le commentaire, et comme ce jour est forcément postérieur au 22 août 1962, il en résulterait une contradiction. Toutefois, (27) serait acceptable, si le film de l'attentat du Petit-Clamart faisait partie d'une

---

<sup>4</sup> Voir la note (8) ci-dessous.

*Nous sommes il y a cent ans.* Essai de solution d'un paradoxe

série de films retraçant la carrière du général De Gaulle et projetés à des jours différents. Dans la même situation, on pourrait avoir :

(26b) La semaine dernière, nous étions le 13 mai 1958. Nous sommes aujourd'hui le 22 août 1962.

Mais, on remarquera que, dans ces conditions, la date du jour où est produit le commentaire est indifférente, pour peu que les images projetées représentent l'attentat du 22 août 1962 et que le film de la semaine précédente ait concerné les événements du 13 mai 1958.

La phrase (4a) admet donc deux interprétations :

a) Elle peut signifier que l'on est réellement le 22 août 1962, ce qui implique que l'intervalle visé par *maintenant* coïncide avec la journée désignée par *le 22 août 1962* ou est inclus dans celle-ci. Et, pour évaluer la valeur de vérité de (4a) dans cette situation, il faut pouvoir situer le référent de *maintenant* dans le même calendrier que celui de l'expression *le 22 août 1962*. La substitution d'*aujourd'hui* à *maintenant* ne présente dans ce cas aucune difficulté et ne requiert aucune condition supplémentaire.

b) Mais la phrase (4a) peut être énoncée à une date qui n'est pas le 22 août 1962. Il faut alors, soit qu'elle serve à commenter des images représentant des événements qui ont eu lieu à cette date, soit qu'elle fasse partie d'un texte relatant ces événements. Si l'une de ces conditions est satisfaite, la date de l'énonciation de (4a) est indifférente, et le référent de *maintenant* relève d'une temporalité<sup>5</sup> distincte de celle à laquelle appartient le référent de l'expression *le 22 août 1962*. De même, dans (26b) – sous réserve qu'on juge la phrase acceptable –, *aujourd'hui* désigne simplement une position relative dans une série chronologique, mais l'intervalle qu'il dénote n'est pas identifié à celui de l'expression *le 22 août 1962*. Plus précisément : je tenterai de montrer que, si cette identification a lieu, elle n'intervient qu'après-coup et que l'interprétation de (4a) se fait en deux temps. Cette idée s'impose, on va le voir, quand on analyse (4b).

## 2. « Nous sommes maintenant il y a vingt ans »

Le problème posé par cette phrase est plus délicat. Alors que la phrase (4a) est concevable dans une conversation ordinaire, pour peu

---

<sup>5</sup> Il s'agit de ce que j'ai proposé d'appeler la *temporalité discursive* (cf. Vuillaume 2008).

qu'elle soit énoncée le 22 août 1962, on imagine mal que (4b) puisse apparaître dans des conditions semblables. Cette phrase ne peut être employée que dans un commentaire accompagnant des images ou dans un texte retraçant, par exemple, la carrière du général De Gaulle.

Elle contient deux indexicaux : *maintenant*, qui vise l'instant même de son apparition (ou, le cas échéant, un intervalle qui inclut cet instant), et *il y a vingt ans*, qui dénote un intervalle temporel antérieur de vingt ans à celui de son énonciation. Il semble donc exclu que (4b) puisse signifier que le référent de *maintenant* coïncide avec celui de *il y a vingt ans*.

Pour comprendre comment est interprétée la phrase (4b) et pourquoi elle n'est pas ressentie comme contradictoire, il faut tenir compte du fait qu'elle énoncée en même temps qu'apparaissent à l'écran des images qui représentent un événement antérieur de vingt ans à la date de la projection et, par conséquent, à celle où est produit le commentaire. Or, si le même film était projeté une nouvelle fois vingt ans plus tard, en 2002, le commentateur emploierait à nouveau *maintenant*, mais devrait réévaluer le temps écoulé entre la date de l'événement représenté par les images et celle du jour où il parle et dire :

(4c) Nous sommes maintenant *il y a quarante ans*, le 22 août 1962.

On est donc fondé à conclure que *maintenant* relève d'une temporalité distincte de celle dont relève l'expression *il y a quarante ans* et qu'il n'y a pas de sens à identifier le référent de l'un à celui de l'autre. Et cependant, une fois que la phrase (4c) a été énoncée, le référent de *il y a quarante ans* (qui est aussi celui du syntagme *le 22 août 1962*) peut fournir le repère par rapport auquel se définissent les indexicaux temporels employés dans la suite du commentaire. Un enchaînement comme (4d) est en effet parfaitement concevable :

(4d) Nous sommes maintenant *il y a quarante ans*, le 22 août 1962. Le général De Gaulle est revenu au pouvoir *il y a quatre ans*.

Tout se passe donc comme si la date de l'énonciation se trouvait décalée de quarante ans dans le passé.

Considérons d'abord l'interprétation de *Nous sommes maintenant le 22 août 1962*, c'est-à-dire de (4a). Il est clair que, si elle n'est pas énoncée le 22 août 1962, cette phrase n'est acceptable que si elle apparaît dans un environnement particulier. En l'occurrence, il faut qu'elle soit prononcée en même temps qu'apparaissent à l'écran les images représentant l'attentat du 22 août 1962. Certes, elle pourrait apparaître aussi dans un texte retraçant la carrière du général De Gaulle. Mais il faut de toute façon que les événements du 22 août 1962 soient représentés, iconiquement ou verbalement, dans l'environnement de l'énonciation de (4a), et pour l'instant, je m'en tiendrai au cas où ces événements sont

*Nous sommes il y a cent ans. Essai de solution d'un paradoxe*

représentés par des images. Or, les images sont associées à ce qu'elles représentent par une relation de ressemblance, de sorte qu'il est tout à fait courant de parler d'elles dans les mêmes termes que de leur objet. C'est ce qu'expliquent fort bien Arnauld et Nicole :

Nous avons dit [...] que des idées les unes avoient pour objet des choses, les autres des signes. Or ces idées de signes attachées à des mots venant à composer des propositions, il arrive une chose qu'il est important d'examiner en ce lieu, & qui appartient proprement à la Logique ; c'est qu'on en affirme quelquefois les choses signifiées. Et il s'agit de savoir quand on a droit de le faire, principalement à l'égard des signes d'institution ; car à l'égard des signes naturels, il n'y a pas de difficulté ; parce que le rapport visible qu'il y a entre ces sortes de signes & les choses, marque clairement que quand on affirme du signe la chose signifiée, *on veut dire, non que ce signe soit réellement cette chose, mais qu'il l'est en signification et en figure*<sup>6</sup>. Et ainsi l'on dira sans préparation & sans façon d'un portrait de César, que c'est César ; & d'une carte de l'Italie, que c'est l'Italie.

(Antoine Arnauld et Pierre Nicole, *La logique ou l'art de penser*, 205-207)

Quand, par exemple, en montrant une photographie à quelqu'un, on lui dit :

(28) Tiens, regarde mon neveu Benoît il y a cinquante ans, le jour de sa première communion.

on ne veut pas signifier que l'objet de la vision soit réellement « mon neveu Benoît il y a cinquante ans ». On s'exprime de façon figurée, en désignant l'image par la description de ce qu'elle représente : il s'agit d'une métonymie. Pareillement, lorsqu'on énonce (4a), ce qu'on veut signifier, ce n'est pas qu'on soit réellement le 22 août 1962 – ce qui serait tout simplement faux –, mais qu'on est *au moment de la représentation* de ce qui s'est passé ce jour-là.

Cette idée me paraît confirmée notamment par l'exemple suivant :

(29) — Ce matin, continua Yvonne, on était d'attaque tous les deux, on est parti à six heures, on a grimpé la côte de Butanges [...]. Ce n'est pas que j'aime le sport, la bicyclette et cœtera, mais tout de même l'air pur, ça a son charme, vous ne trouvez pas?

— Oui, dit Pierrot.

— A part ça on ne va pas rester ici toute la nuit à bavarder?

— Non, dit Pierrot.

Il suggéra le projet de retrouver son hôtel, chercha la Grande Ourse parmi le chaos stellaire afin de trouver le nord, finalement engagea

---

<sup>6</sup> Italiques miennes (M.V.).

Yvonne à le suivre «par là», sans savoir très bien où. Elle pensa qu'il était moins perdu qu'il ne le voulait dire, et se mit à marcher près de lui. Il mit la bécane sur son épaule, et Yvonne, une partie des bagages sur son dos.

— Où j'en étais de mon histoire? demanda Yvonne après quelques pas en silence.

— *Vous venez de monter la côte de Butanges*<sup>7</sup>. (Queneau, Raymond, *Pierrot mon ami*, 183)

La dernière réplique de Pierrot ne signifie pas qu'Yvonne vient effectivement de monter la côte de Butanges, mais qu'elle a interrompu son récit *au moment où elle racontait* qu'elle avait monté la côte de Butanges. Il s'agit clairement d'une métonymie : un fragment du récit est identifié par le biais de l'événement qu'il décrit. La preuve en est d'ailleurs que l'emploi de la périphrase « *venir de + infinitif* » ne se justifie qu'en raison de la brièveté du laps de temps qui sépare le moment où Yvonne a raconté qu'elle avait monté la côte de Butanges de celui où est énoncée la phrase *Vous venez de monter la côte de Butanges* (= *Vous venez de dire que vous aviez monté la côte de Butanges*).

J'ajouterai encore un exemple particulièrement frappant, emprunté au *Sphinx des glaces* de Jules Verne. Ce roman est présenté comme la suite des *Aventures d'Arthur Gordon Pym* d'Edgar Poe. Au chapitre V de son roman, Jules Verne résume le texte de Poe, et, dans ce résumé, il écrit :

(30) Si Dirk Peters et ses trois compagnons ne se fussent solidement attachés aux débris du guindeau, ils auraient été emportés par un coup de mer qui enfonça les écouteilles du *Grampus*.

Suit alors, dans le roman, *la minutieuse série d'incidents*<sup>7</sup> que devait engendrer cette situation, depuis le 14 juillet jusqu'au 7 août [...]

(Verne, Jules, *Le Sphinx des Glaces*, 72)

On voit bien que l'adjectif *minutieux* ne peut pas qualifier proprement une série d'incidents. Le syntagme en italiques n'est intelligible que si on comprend la figure qu'il implique : ce qui peut être qualifié de *minutieux*, c'est *le récit* de la série d'incidents. Le signe (le récit) est donc identifié par le biais de son objet ou, pour être plus précis, le représentant, en l'occurrence l'*énumération* de la série d'incidents, est désigné par la description de ce qu'il représente, la série d'incidents.

Ces exemples me semblent accréditer l'hypothèse que j'ai faite plus haut, mais ils nous apprennent en outre que ce qui est possible avec des « signes naturels » (comme les images), l'est aussi avec des « signes d'institution » (comme les signes linguistiques).

Considérons maintenant le texte suivant :

(31) Carnet de Vols Septembre 2002 009/01/Monday 07h06

C'est une histoire qui commence il y a environ 300 millions d'années. La coupe Icare n'existe pas encore, la FFVL non plus. Un gigantesque

*Nous sommes il y a cent ans.* Essai de solution d'un paradoxe

continent, la Pangée, commence tout juste à être colonisé par les premiers vertébrés terrestres. Il regroupe les pièces d'un puzzle, qui se sépareront plus tard et s'appelleront Eurasie, Amériques, Afrique, Antarctique, Inde et Australie. Au cœur de ce continent géant, une immense ceinture montagneuse, la chaîne Hercynienne, s'étend à travers les futures Europe et Amérique du nord, alors contiguës puisque l'Atlantique n'existe pas. Une petite région de ce massif, beaucoup plus tard, deviendra l'Alsace. Dans les profondeurs de l'écorce terrestre [...] des magmas brûlants et pâteux tentent de se frayer un chemin vers la surface. Ils n'y parviendront pas. Ils se refroidiront et cristalliseront avant, formant les racines granitiques de la chaîne Hercynienne.

Peu à peu, les montagnes vont cesser de croître. C'est alors l'érosion qui prend le dessus.[...] L'érosion fait si bien son travail qu'à l'imposant massif montagneux succèdent un paysage de lagunes, puis une mer.

*Nous sommes maintenant au Jurassique Supérieur, il y a environ 150 millions d'années*<sup>7</sup>. La Pangée est en train de se disloquer. [...] Les dinosaures ont colonisé tous les écosystèmes et sont les maîtres incontestés des terres et des mers. La FFVL n'existe toujours pas. Pourtant, les premiers libéristes sont apparus. Ils s'appellent Ptérodactyles (du grec pteron, aile, et dactulos, doigt) ou archaeopteryx (du grec arkhaios, ancien, et pterux, oiseau). Ils volent plutôt bien, et sans alti-vario s'il vous plaît ! Leurs spots préférés sont en Europe centrale. Le futur massif Vosgien ne les intéresse pas, et pour cause, il n'a encore rien d'un massif. [...] Le paysage n'a rien de montagneux et évoquerait plutôt notre actuel bassin Parisien. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, en tout cas pas dans la région qui deviendra plus tard l'Alsace. Et tout est en place pour que se forment nos montagnes Vosgiennes.

*Nous sommes maintenant à l'Eocène, seconde époque du Tertiaire, il y a environ 50 millions d'années*<sup>7</sup>. Beaucoup de temps s'est écoulé depuis la mort de la chaîne Hercynienne. La Pangée s'est totalement disloquée et les continents sont partis à la dérive. Les dinosaures se sont éteints, *il y a 15 millions d'années*<sup>5</sup>, terrassés par de cataclysmiques éruptions volcaniques, la chute d'une météorite géante ou les deux à la fois.

(<http://www.grandvol.com/CDV/2002/09/geologie.htm>)

D'abord, il confirme que, lorsqu'on utilise des « signes d'institution », l'imagination du lecteur peut suppléer à l'absence d'image. Mais il faut bien évidemment qu'elle soit sollicitée par le contenu du texte. Ainsi, la phrase *Nous sommes maintenant au Jurassique Supérieur, il y a environ 150 millions d'années*<sup>7</sup> n'est employée de façon appropriée que si elle est immédiatement suivie par

---

<sup>7</sup> Cet exemple montre aussi que, dans les phrases problématiques qui nous intéressent, *nous* est le seul sujet approprié. Certes, les phrases *On est maintenant au Jurassique Supérieur, il y a environ 150 millions d'années* et *C'est maintenant le Jurassique Supérieur, il y a environ 150 millions d'années* ne sont pas franchement agrammaticales, mais elles paraissent quand même assez peu naturelles dans le contexte de l'exemple (31).

une description de l'état de la terre au Jurassique Supérieur. Mais, d'autre part, ce texte nous oblige à traiter la difficulté signalée plus haut au sujet de l'exemple (4d). Dans le dernier paragraphe, en effet, on lit la phrase suivante : *Les dinosaures se sont éteints, il y a 15 millions d'années, terrassés par de cataclysmiques éruptions volcaniques, la chute d'une météorite géante ou les deux à la fois*. Or, le compte à rebours déclenché par *il y a 15 millions d'années* prend pour point de départ, non pas la date de publication du texte, mais un repère situé à l'Eocène et donc antérieur de 50 millions d'années à cette date. Tout se passe donc comme si la première phrase du paragraphe avait pour effet de décaler le présent de 50 millions d'années. Est-il possible de concilier ce constat avec l'hypothèse d'une métonymie évoquée plus haut ? Il me semble que oui, à condition d'admettre que cette première phrase fait l'objet de deux interprétations successives. Conformément à notre hypothèse, la première interprétation peut être grossièrement paraphrasée de la façon suivante :

(32) Nous sommes maintenant [au moment de l'évocation de] l'Eocène.

Pareillement, la première interprétation de (4a) pourrait être glosée par (4e) :

(4e) Nous sommes maintenant [au moment de la représentation du] 22 août 1962.

Seulement, on ne s'exprimerait pas autrement si l'on était réellement à l'Eocène ou le 22 août 1962. Dans un deuxième temps, donc, les phrases ci-dessus peuvent être réinterprétées comme signifiant que l'énonciation est contemporaine respectivement de l'Eocène et du 22 août 1962. Et dès lors, rien ne s'oppose à ce que, dans la suite du texte, les indexicaux temporels soient relatifs à ce repère. Ce transfert est évidemment fictif, mais il a une portée limitée, en ce sens qu'il ne fait pas basculer l'ensemble du discours dans le domaine de la fiction. Ainsi, on pourra parfaitement contester la périodisation admise par l'auteur du texte (31), alors qu'il serait tout à fait incongru de mettre en doute la vérité de ce qui est dit dans un roman, par exemple en déclarant :

(33) ?? Dans le *Rouge et le Noir*, il est dit / écrit que Julien Sorel est mort courageusement, mais c'est faux.

Toutefois, si l'on considère la phrase initiale du dernier paragraphe de (31) sans la tronquer et en tenant compte des phrases qui la suivent, on voit qu'une difficulté subsiste. En effet, si les phrases *Nous sommes maintenant à l'Eocène* et *Nous sommes maintenant le 22 août 1962* admettent deux lectures, l'une littérale, l'autre figurée, la phrase *Nous sommes maintenant il y a 50 millions d'années*, en revanche, n'en admet qu'une, à savoir :

*Nous sommes il y a cent ans.* Essai de solution d'un paradoxe

(34) Nous sommes maintenant [au moment de l'évocation de la situation de] il y a 50 millions d'années.

car l'interprétation littérale, on l'a vu, serait contradictoire. La difficulté, cependant, n'est qu'apparente, car le sens même de l'expression « *il y a + quantificateur + unité de temps* » déclenche un calcul dont le résultat est la définition d'une date « objective », c'est-à-dire indépendante du moment de l'énonciation, soit en l'occurrence : *(environ) 50 millions d'années avant le XXI<sup>e</sup> siècle ap. J.C.*<sup>8</sup> Et, au terme de ce calcul, une nouvelle lecture devient possible, puisque *Nous sommes maintenant 50 millions d'années avant le XXI<sup>e</sup> siècle ap. J.C.* admet, tout comme *Nous sommes maintenant à l'Eocène*, deux interprétations.

D'une façon générale, lorsqu'une interprétation vient se superposer à une autre, elle a tendance à la masquer et à la faire oublier. Et c'est bien ce qui se passe ici. La preuve en est indirectement fournie par la perplexité que ces exemples suscitent chez les locuteurs non-linguistes<sup>9</sup>. Ils ont le sentiment que le problème traité ici est un faux problème ou, plus exactement, qu'il n'y a pas de problème. Ils ne voient en effet que le résultat final de l'interprétation de ces phrases, c'est-à-dire le transfert de l'actualité, parce que les opérations mentales qui y conduisent ne sont pas directement accessibles à la conscience des usagers.

### 3. Conclusion

Le problème perdrait peut-être une part de son acuité, si l'on pouvait montrer que *maintenant* n'a pas, dans nos exemples, une valeur temporelle.

Remarquons d'abord qu'il ne peut s'agir du *maintenant* non-temporel mis en évidence par Frédéric Nef (1983 : 360-374), car celui-ci n'apparaît qu'en position frontale. Par exemple, dans :

(35) S'il venait, je serais heureux. Maintenant, hélas, il ne viendra pas *maintenant* annule, selon Frédéric Nef (1983 : 368), l'implication de la conditionnelle, mais il perd cette propriété dès qu'on le déplace :

---

<sup>8</sup> Par la mise en équivalence de *il y a 50 millions d'années* avec *à l'Eocène*, la phrase elle-même propose une autre possibilité de conversion la référence relative de l'indexical en une référence absolue.

<sup>9</sup> Perplexité qu'a manifestée notamment un de mes collègues et amis qui est aussi un prestigieux anthropologue et qui se reconnaîtra facilement, mais dont je tairai ici le nom pour ne pas le compromettre.

(35a) S'il venait, je serais heureux. Hélas, maintenant, il ne viendra pas / Hélas, il ne viendra pas maintenant.

Gilles Philippe, pour sa part, considère que, dans certains cas de « divergence énonciative », « *maintenant* est presque automatiquement dépouillé de sa valeur temporelle au profit d'une valeur récapitulative et oppositionnelle, et [...] cette possibilité de lecture neutralise dans ce cas la double opposition embrayé/non-embrayé et sécant/non-sécant [...] » (Philippe 2000 : 44). Ce serait notamment le cas dans :

(36) Mme de Chasteller se rapprocha du groupe de Mme de Serpierre comme celle-ci continuait à voix haute ses réflexions critiques et monarchiques. Cette critique amère fut brusquement coupée par les compliments fades et exagérés qui passent pour du savoir-vivre en province. Lucien fut heureux de trouver Mme de Serpierre bien ridicule. Un quart d'heure plus tôt, il eût ri de grand cœur; *maintenant* cette femme méchante lui fit l'effet d'une pierre de plus que l'on trouve dans un mauvais chemin de montagne. (Stendhal, *Lucien Leuwen*)<sup>10</sup>

Or, la valeur temporelle de *maintenant* n'est nullement effacée, puisqu'il réfère au moment où Lucien « fut heureux de trouver Mme de Serpierre bien ridicule »<sup>11</sup>. Et sa position initiale n'est due qu'à sa mise en contraste avec l'expression *un quart d'heure plus tôt*, qui figure en tête de la phrase précédente, et n'est pas contrainte, puisqu'il suffit d'exprimer d'une autre façon l'opposition pour qu'on puisse déplacer *maintenant* sans altérer sa référence :

(36a) Un quart d'heure plus tôt, il eût ri de grand cœur; *mais* cette femme méchante lui fit *maintenant* l'effet d'une pierre de plus que l'on trouve dans un mauvais chemin de montagne.

Et de fait, la suppression de la phrase *Un quart d'heure plus tôt [...] de grand cœur* restituée à *maintenant* sa liberté syntaxique :

(36b) Mme de Chasteller se rapprocha du groupe de Mme de Serpierre comme celle-ci continuait à voix haute ses réflexions critiques et monarchiques. Cette critique amère fut brusquement coupée par les compliments fades et exagérés qui passent pour du savoir-vivre en province. Lucien fut heureux de trouver Mme de Serpierre bien ridicule. (*Maintenant*) cette femme méchante (, *maintenant*, ) lui fit (*maintenant*) l'effet d'une pierre de plus que l'on trouve dans un mauvais chemin de montagne.

Il n'y a donc aucune raison de supposer qu'on a affaire ici à un *maintenant* non-temporel.

<sup>10</sup> Cité dans Vuillaume (1990 : 31).

<sup>11</sup> Il est même – avec *aujourd'hui*, si le contexte le permet – le seul signe apte à recentrer le texte sur son actualité après un retour en arrière (Cf. Vuillaume 1990 : 104-105).

*Nous sommes il y a cent ans.* Essai de solution d'un paradoxe

D'une façon générale, d'ailleurs, si une valeur contextuelle n'est pas corrélée avec une particularité formelle, il n'est pas légitime de postuler l'existence de plusieurs unités linguistiques distinctes<sup>12 13</sup>. En outre, pour ce qui est les exemples traités dans cette contribution, supposer un effacement du sens temporel de *maintenant* ne reviendrait qu'à reculer pour mieux sauter. Le même problème se poserait en effet avec le présent du verbe, qui ne permet, lui, aucune esquive, car il s'agit d'un « vrai » présent, la commutation avec un passé (*Nous étions il y a vingt ans*) ne pouvant se faire sans altération de la valeur de vérité.

## Bibliographie

- AMIOT, Dany / DE MULDER, Walter / FLAUX, Nelly (2005). « Nous sommes dimanche ». In : Molendijk, Arie / Vet, Co, éd., *Temporalité et attitude : Structuration du discours et expression de la modalité*, Amsterdam, New York : Rodopi (= *Cahiers Chronos* 12), 219-231.
- ARNAULD, Antoine / NICOLE, Pierre, 1738. *La logique ou l'Art de penser*. Septième édition revue et de nouveau augmentée, Paris : Guillaume Desprez.
- HENRY, Albert, 1968. *C'était il y a des lunes. Etude de syntaxe française*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- HONESTE, Marie-Luce (1997). « Approche cognitive de la syntaxe des compléments de temps sans préposition en français », *Faits de langues*, Année 1997, Volume 5, Numéro 9, 155- 164.
- MELLET, Sylvie (2008). « Réflexions énonciatives autour de *maintenant* argumentative » In : Vuillaume, Marcel (éd.), *Ici et maintenant*, Amsterdam, New York : Rodopi, 77-92.
- NEF, Frédéric (1983). *Contribution à l'étude des relations entre logique et linguistique : la description de la deixis temporelle du français moderne*, Thèse dactylographiée, soutenue devant l'Université de Paris IV.
- PHILIPPE, Gilles (2000). « Les divergences énonciatives dans les récits de fiction », *Langue française* 128/1, 30-51
- SCHLENKER, Philippe (2005). « Sens et contexte. » In : Bourgeois-Gironde, S., ed. (2005). *Les formes de l'indexicalité. Langage et pensée en contexte*. Paris : Editions rue

---

<sup>12</sup> Quentin Smith (1989 : 175) va très loin dans ce sens, puisqu'il attribue une valeur quasi spatiale à *maintenant* dans certains de ses emplois : *Adverbs like "now" and "at present" are frequently used to refer to items that are not times, real or imaginary. In the course of writing an article I inscribe the sentence "Now I am going to prove the bundle theory of objects is false". "Now" is used as an adverb of "going to prove" but it is not used to indicate the time at which I am going to prove the theory false. Rather, it is used to indicate the point in my argument at which I am going to undertake the proof. That "now" means in this use "at this point in my argument" and not "at this time" is evinced by the fact that after inscribing this sentence I could put down my pen and return to writing out the proof a week later, without falsifying the inscription.*

Pour une discussion de ce point de vue, voir Vuillaume (2008).

<sup>13</sup> Pour une interprétation résolument monosémique de *maintenant*, voir Mellet 2008.

Marcel VUILLAUME

- d'Ulm / Presses de l'École Normale Supérieure, pp. 35-62.
- SMITH, Quentin (1989). «The multiple uses of indexicals», *Synthese* 78: 167-191.
- VUILLAUME, Marcel (1990). *Grammaire temporelle des récits*, Paris : Éditions de Minuit.
- VUILLAUME, Marcel (2008). « La temporalité discursive ». In : Birkelund, M. *et al.* (éds), *L'énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Berlin, Bruxelles... : Peter Lang, 433-450.

## Sources

- QUENEAU, Raymond, *Pierrot mon ami*, Paris : Gallimard, 1977, © 1945 Editions Gallimard [=folio; 226]
- VERNE, Jules, *Le Sphinx des Glaces*, Paris : Hachette, 1981 [=Les Intégrales Jules Verne]